

REUNION de l'UTR 92-CFDT

**18 février 2019 -
Bourse du travail de MALAKOFF**

Des adhérents de l'Union Territoriale des Retraités CFDT-92 se sont réunis à la Bourse du travail de Malakoff le 18 février 2019 pour échanger sur les principaux thèmes proposés dans le cadre du grand débat national. Les propositions ont été élaborées principalement dans quatre ateliers.

ATELIER n°1

POUVOIR D'ACHAT

Stopper la perte du pouvoir d'achat
Améliorer le pouvoir d'achat des retraités

- **Indexation des pensions** sur l'augmentation des salaires, ou plutôt sur l'augmentation du coût de la vie, à condition que l'indice révèle le vrai coût de la vie quotidienne (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).
- **Pas de pension de retraite** (Sécu + retraite complémentaire) inférieure au SMIC pour une carrière complète.
- Prévoir un minimum contributif plus important (aujourd'hui moins de 700 €).
- **Acceptation de la CSG** à 1,7% à condition qu'il y ait les mêmes compensations ou des compensations équivalentes à celles des salariés. Cela devrait servir notamment à financer le futur 5^{ème} risque Autonomie/Dépendance.
- **Revoir les taux de TVA**, avec le taux différencié le plus bas pour les vrais produits de nécessité et de vie quotidienne.

Il a été évoqué également la **baisse du prix de journée des Ehpad**, et un prix de séjour selon les revenus comme pour les crèches.

Souhait que la CFDT organise des rencontres, des ateliers, de retraités ayant du mal à joindre les deux bouts pour les aider dans les démarches ou plus, voire construire des monographies.

En conclusion, **définir pour l'avenir le Pouvoir de Vivre des retraités.**

ATELIER n°2

Il s'est centré sur la fiscalité et le devenir des services publics.

Bref résumé

1.1.- Justice fiscale :

- instaurer une tranche d'impôts supplémentaire pour les hauts revenus ; remettre à plat les niches fiscales
- rétablir l'ISF
- diminuer la TVA sur les produits de première nécessité (aliments)
- rétablir un taux de CSG unique pour tous les citoyens

1.2. - Services publics :

Les questions concernant la **santé** et la **perte d'autonomie** ont été largement abordées :

- généraliser le tiers payant suivant les termes prévus dans la loi ASV
- diminuer le reste à charge des familles dans les EHPAD
- favoriser la création de maisons de santé communales avec toutes les spécialités
- développer des résidences autonomie
- faciliter la création de nouvelles structures d'hébergement intergénérationnelles (mutualisation des équipements et des différents services)

Devant la fermeture de plusieurs services publics (agences postales, services des impôts, de transport, CPAM, CAF, etc.), **créer des « maisons des services publics »**

- Augmenter les personnels des services sociaux
- Prévoir un personnel d'assistance pour les personnes âgées et fragiles face aux automates ; ainsi que des mises en relation avec des agents dans les plateformes téléphoniques

Enfin un point particulier a retenu l'attention des participants - : les difficultés de **scolarisation des mineurs isolés étrangers**, droit prévu par la convention des droits de l'enfant.

ATELIER N° 3

TRANSITION ECOLOGIQUE

Pour réussir, la transition écologique doit être guidée par l'impératif de justice sociale. C'est une condition première pour initier une dynamique de transformation, permettre à chacun d'identifier clairement pour lui et la collectivité les efforts et les avantages attendus.

Cette transition doit articuler les actions individuelles et collectives au plan des communes, des territoires, du pays, de l'Europe et de la planète.

Pour chacun d'entre nous, la transition écologique passe par des actions au plus près des lieux de vie :

- de sensibilisation et de pédagogie : dans les écoles de tous niveaux, dans des conseils de quartier ou réunions périodiques. Par exemple, concernant l'isolation des logements, la ré-

duction de la consommation de viandes et de poissons, l'organisation de transports alternatifs à la voiture, etc.

- de généralisation de mise en place de composteurs (y compris habitat collectif ou au niveau d'un quartier) pour réduire les déchets, complétant des consignes simples et précises en matière de tri.
- pour créer un guichet unique, «**maison de l'écologie**», où seraient accessibles toutes les informations utiles à la prise en compte au quotidien de la transition écologique. Les «points info énergie» en sont l'amorce mais il convient d'élargir leurs champs de compétence pour couvrir l'ensemble des aspects de la transition écologique.

Au plan collectif, il est indispensable d'orienter prioritairement les financements de l'économie vers des secteurs vertueux (à l'exemple de la proposition du PACTE FINANCE-CLIMAT à l'échelle de l'Europe).

Sans être exhaustifs **plusieurs points-clés** sont soulignés:

- favoriser le développement de la recherche dans les secteurs de la transition écologique.
- substituer la fiscalité sur le travail par une fiscalité verte dans les secteurs industriels et agricoles à travers la taxe carbone (comme l'a fait la Suède). La proposition alternative de taxe sur le carbone ajouté devrait être discutée.
- flécher la fiscalité verte vers le financement d'actions en faveur de l'environnement, quelles que soient les règles mises en place.
- évaluer systématiquement les mesures mises en place pour créer une dynamique de transformation de nos pratiques.
- redéfinir l'aménagement du territoire et revaloriser la décentralisation, en particulier en vue de réduire les distances domicile/travail et la gestion de l'énergie.
- favoriser l'économie circulaire.
- exiger des collectivités qu'elles s'engagent et être exemplaires en matière de gestion du patrimoine immobilier, de transports et de fonctionnement. Elles doivent imaginer et promouvoir des transports alternatifs à la voiture individuelle (en particulier pour les petits déplacements en ville).

ATELIER N° 4 **Regards sur la Démocratie**

Il ressort des discussions les réflexions suivantes :

1.-La légitimité Présidentielle :

- Comptabiliser réellement et prendre en compte le vote blanc comme un suffrage exprimé.
- Dissocier dans le temps l'élection présidentielle et législative, ainsi que modifier la durée des mandats.

2. Représentation des citoyens :

- L'interrogation reste quant à la nécessité d'une introduction partielle voire totale de la proportionnelle aux élections législatives.
- Affirmation de la nécessité de représentation des courants minoritaires et de ne laisser des groupes en dehors.

- Pour une représentation plus juste, le découpage électoral sera effectué par un organisme indépendant du politique.

3. Référendum :

- Il existe au niveau local, et peut se développer.
- Pour une démocratie directe au niveau national : donner et faciliter aux citoyens la possibilité et l'initiative d'exiger de l'Assemblée nationale un travail précis sur des sujets qui lui seront suggérés.
- Nécessité du recours au referendum, mais dans des cadres re-définis.

4. Contre-pouvoirs et corps intermédiaires :

- Nécessité de contre-pouvoirs
- Elargissement du CESE ou remplacement par une assemblée de citoyens tirés au sort.
- Une dynamique renforcée du fonctionnement des échanges au sein et avec les corps intermédiaires
- Revivifier le paritarisme.